



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **12^e** jour du mois de **mai** de l'an **2016**, à **19 h**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Karine Grenier, conseillère
Mme Nicole Gagnon, conseillère

Absences : M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

La mairesse constate le quorum à 19 h. Il n'y a aucune personne présente dans la salle. Me Katherine Beaudoin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-05-105

***Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement 170-16 concernant les tarifs imposés pour les cours de natation et de mise en forme aquatique
3. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné
4. Levée de la séance

ADOPTÉE

2 Adoption du règlement 170-16 concernant les tarifs imposés pour les cours de natation et de mise en forme aquatique

Résolution 2016-05-106

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement numéro 170-16 concernant les tarifs imposés pour les cours de natation et de mise en forme aquatique au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.



Initiales

Maire

DG

ADOPTÉ

3 Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné

4 Levée de la séance

Résolution 2016-05-107

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE la séance soit levée à 19 h 02.

ADOPTÉE

**Katy St-Cyr,
Mairesse**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière**